

1<sup>er</sup> septembre 2020

**ÉCHANGE DE GROUPE EN FORMATION INITIALE**  
**INFORMATIONS FINANCIERES – MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE – DREIC**

FRAIS PRIS EN CHARGE	Proposition de nouveaux tarifs - en € -
<b>1. Frais de mission de l'équipe pédagogique pour la préparation de l'échange</b> - Deux personnes sur deux ou trois jours, par personne et par jour - Frais de transport, par personne	51,00 SNCF 2e classe
<b>2. Préparation linguistique (30 HSE accordées par le rectorat)</b>	
<b>3. En cas de réalisation de cours de langue en tandem intégré en France (20 heures)</b> - Prestation du professeur recruté par ProTandem - Frais de transport du professeur (remboursement aux frais réels dans la limite du tarif SNCF 2 <sup>e</sup> classe - provision)	500,00  100,00
<b>4. Indemnités d'interprétariat pour l'accompagnateur linguistique étranger à l'établissement, par jour</b>	80,00
<b>5. Frais de voyage du groupe français</b> - Nombre de participants et deux accompagnateurs professionnels - Eventuellement, frais de transport de l'accompagnateur linguistique	SNCF 2e classe  SNCF 2e classe
<b>6. Frais d'hébergement et de repas (jour d'arrivée &amp; jour de départ comptent comme un jour)</b> des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand, de l'accompagnateur linguistique et cinq jours pour le professeur de cours tandem (voir point 3) - par jour et par personne, si le lycée a un internat (forfait) - par jour et par personne, si le lycée n'a pas d'internat (forfait) - par jour et par personne, sur justificatifs jusqu'à - par jour et par personne, en région Ile-de France, sur justificatifs jusqu'à	17,00 23,00 40,00 60,00
<b>7. Animation culturelle des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand et de l'accompagnateur linguistique</b> - Nombre de participants allemands et deux accompagnateurs, par personne (forfait)	76,00
<b>8. Transport local des stagiaires, de l'accompagnateur professionnel allemand et de l'accompagnateur linguistique</b> - Nombre de participants allemands et deux accompagnateurs, par personne sur justificatifs	50,00

9. Mobilité hybride, participation à des cours en ligne, à des échanges via des services et plate-forme en ligne : 15 % de la somme totale prévue pour l'échange	
--	--

N.B. Ce financement ne peut être cumulé avec une subvention de l'Ofaj.